

Sen Acc. à moy indisput.

4. Apr. 1639.

Le brevet des pensions que le
Roy a donné à ma mesme & se
sont employez pour moy & Tatin
Comme vous le sçavez s'estant
fait difficile de en le recevoir. Ce
suyent écrit le Roy en son
brevet pour ce qui est de la
de arriérés le est qui cela pour
monter à cinquante ou soixante mille
florins. Ce pensent qui se placent
au Roy de ce fait donner cette somme
Ce sçavez donner au point de satisfaction
fait de faire les protestations en faveur de
Eugene Ce sçavez bien sans aucun
y plus rien prétendre avec pour faire
entendre cela au S. Joseph de la
deus son opinion

[Faint, mostly illegible handwritten text in cursive script, possibly Dutch or Latin, covering the upper half of the page.]

